CONCOURS D'ENTRÉE

BULLETIN D'INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION : 35€

NB : INSCRIPTIONS HORS PARCOURSUP

NOM ET PRÉNOM

. . . . . .

. . . . . .

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

. . . . . .

. . . . . .

NATIONALITÉ

. . . . . .

. . . . . .

ADRESSE PERSONNELLE

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

TÉLÉPHONE

. . . . . .

. . . . . .

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

. . . . . .

. . . . . .

NIVEAU SCOLAIRE

. . . . . .

. . . . . .

EXAMENS ET DIPLÔMES OBTENUS

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

ENTRÉE EN 1re ANNÉE

Je soussigné(e)

❒ titulaire du baccalauréat

❒ inscrit(e) aux épreuves du bac 2020

❒ demande de dérogation (pour les non-bacheliers et les candidats âgés de plus de 24 ans)

Je désire être inscrit(e) au concours d'entrée 2020/2021 :

1re SESSION

❒ le jeudi 26 mars 2020 à partir de 9h et le vendredi 27 mars 2020 sur RDV, dépôt des candidatures avant le lundi 16 mars 2020 (cachet de la poste faisant foi)

❒ épreuve de français sur RDV

2e SESSION

❒ le lundi 7 septembre 2020 à partir de 9h et le mardi 8 septembre 2020 sur RDV, dépôt des candidatures avant le mercredi 26 août 2020 (cachet de la poste faisant foi)

❒ épreuve de français sur RDV

NB : Les candidats non francophones doivent passer une épreuve écrite de langue française et attester d'un test de connaissance en français, TCF (niveau B2), en cours de validité.

Les informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des étudiants de l'ESAP. Conformément à l'article 14 de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 modifiée par la loi n° 1.353 du 4 décembre 2008 réglementant le traitement des informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant auprès du secrétariat de l'école

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU BULLETIN D'INSCRIPTION

1 → photocopie d'une pièce d'identité ou d'une carte de séjour pour les étudiants étrangers (en cours de validité) ;

2 → copies des diplômes ou titres admis en équivalence ;

3 → trois photos d'identité (nom et prénom au dos) ;

4 → lettre de motivation ;

5 → droits d'inscription (35 €), chèque libellé à l'ordre du Receveur Municipal.

DÉROGATIONS / COMMISSION DE RECEVABILITÉ (NON-BACHELIERS ET PERSONNES AYANT DÉPASSÉ LA LIMITE D'ÂGE)

(dossier de demande de dérogation (première session uniquement) à déposer et à envoyer par e-mail avant le lundi 16 mars 2020)

Pièces supplémentaires pour les demandes de dérogation :

6 → demande écrite de dérogation ;

7 → dossier artistique ;

8 → curriculum vitae ;

9 → pièces justificatives du parcours professionnel ;

10 → descriptif détaillé des enseignements suivis.

Renseignements :

▸ esap@mairie.mc

Les candidats sont convoqués par courrier et par email.

DATE ET SIGNATURE

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .